

préparer les enfants à entrer plus tard à l'école et à y profiter des leçons qu'ils doivent y recevoir. Ainsi le matériel scolaire est très-complet, très-étudié, très-développé, celui des exercices physiques au contraire est nul ou à peu près, et personne ne songe à remédier ou à modifier un tel état de choses.

Nous allons voir qu'en Angleterre la situation est bien différente.

§ III. — SALLES D'ASILE ANGLAISES.

(Infant's school.)

Les salles d'asile jouissent en Angleterre d'une faveur encore plus grande qu'en France. Tous les ménages ouvriers de Londres mettent un tel empressement à confier, moyennant un *penny* ou deux *pence* par jour, la garde de leurs enfants à la *babies room* (salle d'enfants) de leur quartier, que ces asiles sont toujours pleins et ne peuvent recevoir tous les enfants qui leur sont amenés. Il résulte de cette insuffisance dans le nombre des salles d'asile que les enfants, qui devraient entrer à l'asile à partir de quatre ans et y rester jusqu'à six et demi et sept, âge auquel ils sont admis à l'école, n'y entrent bien souvent que beaucoup plus tard, quand une place libre se présente.

Aucune règle bien fixe ne détermine donc l'âge de l'admission des enfants à l'asile. Il suffit qu'ils soient assez forts pour pouvoir suivre le mode d'enseignement et se ployer sans fatigue aux exercices qu'ils ont à accomplir. Il en est de même de l'époque de la sortie qui souvent a lieu après l'âge réglementaire de sept ans, quand l'intelligence et le développement physique de l'enfant montrent qu'il ne pourrait fructueusement profiter des leçons de l'école.

Les salles d'asile ne contiennent pas moins de 120 enfants, ni plus de 300 ; mais leur division en deux salles distinctes fait disparaître les inconvénients qu'occasionnerait

ce grand nombre dans les salles françaises. Comme ces dernières, du reste, les salles anglaises sont souvent réunies à des écoles publiques dont elles font partie intégrante. Nous ne nous occuperons ici que des salles isolées et séparées de tout autre établissement.

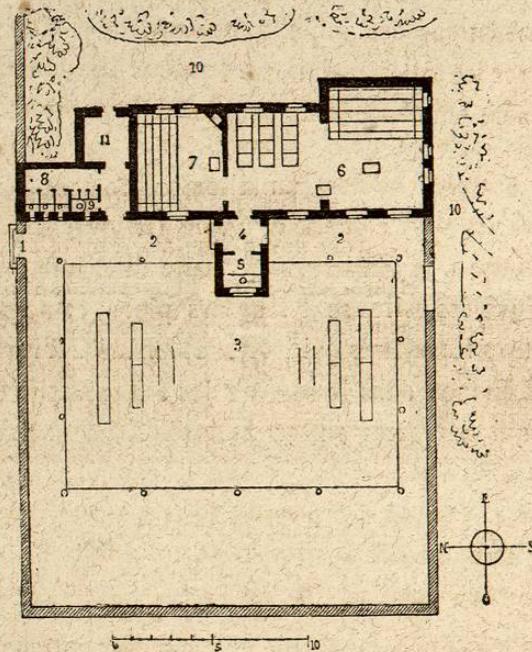


Fig. 156.

Le plan (fig. 156) indique une des dispositions les plus fréquemment adoptées. L'entrée sur la voie publique a lieu en 1, les enfants pénètrent sous une galerie couverte 2, gagnent le porche 4, où se trouve l'entrée des lavabos 5; une surveillante s'assure de l'état de propreté des enfants et les laisse pénétrer dans la première salle 6, destinée aux enfants les plus âgés, et dans la seconde salle destinée aux *babies* 7; en avant du bâtiment, se trouvent une galerie

couverte 2 (*marching ground*) et un préau découvert 3; les privés sont placés près de l'entrée 10, avec une case spéciale 9 réservée à la maîtresse.

Ce simple exposé rend sensibles les différences qui séparent les salles d'asile anglaises des salles d'asile françaises. Au lieu des deux pièces consacrées aux exercices et aux récréations des salles françaises, nous n'en voyons qu'une dans les asiles anglais, car les deux divisions qu'elles comprennent ont chacune un personnel différent et qui lui

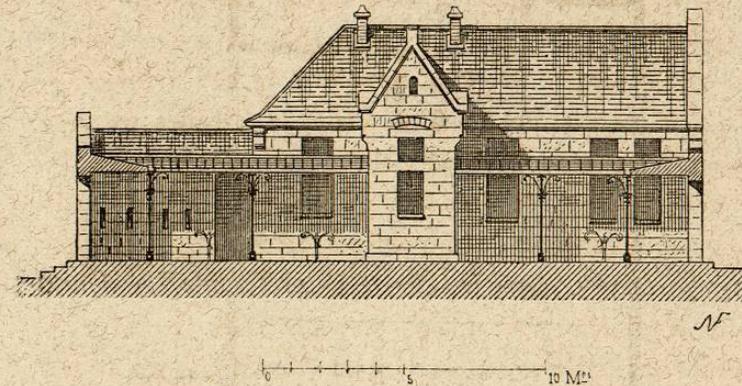


Fig. 157.

est affecté d'une façon spéciale : ce sont à proprement parler deux asiles, l'un consacré aux plus jeunes enfants, l'autre aux plus âgés. Les exercices se prennent en plein air, sous le *marching ground* ou dans le préau découvert qu'il entoure.

Les Anglais n'attachent pas la même importance que nous à la régularité des plans, à la symétrie des bâtiments et des cours se coupant à angles droits. Les plans décrochés, les fenêtres différant de forme et de dimensions, percées là où elles sont nécessaires, sont en grande faveur

chez eux, et, au lieu de les éviter, ils recherchent dans leurs façades (fig. 157) des dispositions pittoresques et des combinaisons mettant à l'intérieur chaque service à une place spéciale. C'est ainsi, par exemple, que les lavabos se logent dans une annexe distincte, les gradins de l'estrade dans une saillie ménagée à cet effet.

La salle d'asile anglaise comprend, avons-nous dit, deux divisions : la première, celle des enfants les plus jeunes (*babies*) ; l'autre, celle des enfants plus âgés, plus développés, ou plus avancés. L'espace occupé par chaque enfant dans l'une ou l'autre de ces divisions est environ de 0^m,65 seulement. Dans la première de ces divisions est placée une estrade à gradins, analogue à celles en usage chez nous et dont nous nous occuperons un peu plus loin. La salle est éclairée latéralement, à droite et à gauche, par des ouvertures de dimensions différentes, plus importantes, du reste, là où la lumière est préférable. La *monitor* placée en avant de l'estrade est aidée d'une ou deux surveillantes s'il en est besoin, et la cloison qui sépare cette pièce de la voisine reçoit à une certaine hauteur des châssis vitrés, permettant à la maîtresse en chef de surveiller les deux salles à la fois. La seconde salle, la plus vaste des deux, renferme aussi une estrade et des sièges avec une table sur laquelle les enfants peuvent écrire, dessiner et jouer à certains jeux.

La question de connaître la proportion dans laquelle figurent les *babies* dans le nombre total des enfants a été l'objet de longs calculs, inutiles à reproduire ici. Il suffira de savoir que les plus jeunes enfants forment environ le tiers du nombre total de ceux admis à l'asile ; que si, par conséquent, une salle d'asile est destinée à 120 enfants, la

pièce des plus petits doit en contenir 40, celle des plus grands 80.

Les *privés* sont reportés assez loin de la surveillance des maîtresses, mais une servante est spécialement chargée d'y accompagner les *babies* et de leur donner les soins de propreté nécessaires.

A la salle d'asile la vie scolaire de l'enfant se passe partie dans la salle que nous venons de décrire, partie dans le *marching ground* où il s'ébat en liberté, et partie dans la cour centrale où il séjourne toutes les fois que le temps n'est pas absolument mauvais. Dans cette cour sont réunis des appareils de gymnastique de la forme la plus élémentaire, grâce auxquels les enfants prennent l'habitude de jouer ensemble, de déployer de l'adresse et de la souplesse dans leurs mouvements.

Ces appareils fort simples servent à des jeux auxquels les enfants se livrent quand et comme ils le veulent ; quelques exemples peuvent donner idée de ce qu'ils sont en général.

Deux planches, réunies à leur sommet sur un billot, forment un chemin que les enfants doivent monter et des-



Fig. 158.

endre sans appui ni soutien (fig. 158) ; une planche en bascule sur un point central enlève et abaisse alternativement un même nombre d'enfants placés à chaque extrémité

(fig. 159) ; des traverses horizontales soutenues par des poteaux et placées à des hauteurs différentes leur permettent

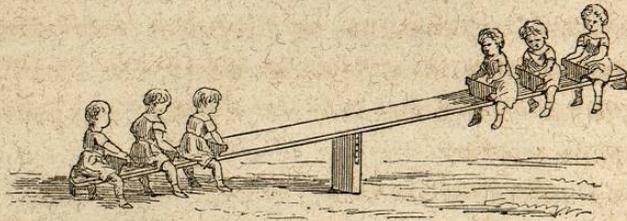


Fig. 159.

de se pendre par les pieds ou par les mains (fig. 160) ; des barres parallèles les habituent à se soutenir sur les bras

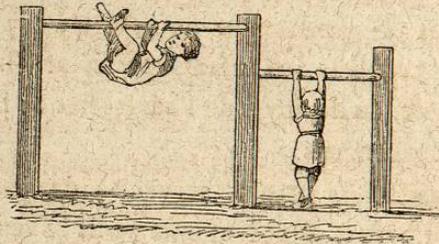


Fig. 160.

sans que les pieds touchent terre ; enfin, quand l'adresse et la force augmentent, des cordes lisses leur servent à atteindre la barre horizontale à laquelle elles sont fixées (fig. 161) ¹.

Les façades de ces salles sont, comme celles des écoles que nous avons vues, toujours un peu compliquées de forme (fig. 157). Le pignon, les combles, s'enchevêtrant les uns dans les autres, donnent à l'édifice une apparence mouvementée, mais le résultat définitif est



Fig. 161.

(1) *School Architecture*, Robson, Londres, Murray.

assez coûteux d'entretien et de premier établissement.

Ajoutons, pour en finir avec l'enveloppe extérieure des salles d'asile anglaises, que les directrices et surveillantes ne sont pas logées dans l'établissement : elles s'installent dans le voisinage où elles veulent et comme elles peuvent, une pièce seulement leur est réservée dans l'asile et leur sert de vestiaire et de salle à manger. Parfois aussi une petite cuisine est destinée à réchauffer les aliments de ceux des enfants qui passent tout le jour à l'école.

Le mobilier se compose des estrades, des bancs-tables et des autres menus objets habituels, les mêmes à peu près en tous pays. Les estrades diffèrent des nôtres au point de vue de l'ensemble, par la forme des dossiers qui, inclinés et très-bas, ne sont pas munis de tablettes mobiles. Le passage central est supprimé ; en effet, cette partie de la salle étant le point où la maîtresse porte le plus volontiers les yeux, on a pensé avec raison qu'il serait fâcheux de laisser sa surveillance s'exercer ainsi dans le vide. Les enfants assis occupent 0^m,30 en largeur ; la hauteur des degrés varie de 0^m,17 à 0^m,25 suivant la taille des enfants ; la hauteur des dossiers est de 0^m,20 et la distance d'un dossier à l'autre, c'est-à-dire la place d'un enfant en longueur de 0^m,575. Le nombre de gradins d'une estrade ne dépasse jamais six dans la salle des grands, et quatre dans celle des petits ; la longueur est presque uniformément de 4 mètres, non compris les passages réservés aux extrémités auxquels on laisse 0^m,54 de largeur. Ces estrades ne contiennent en général que 60 enfants ; quand ce nombre est insuffisant, on met une seconde estrade surveillée par une nouvelle maîtresse. Les salles d'asile anglaises peuvent donc contenir un plus grand

nombre d'enfants que les salles françaises sans que, pour cela, la surveillance soit moins active, puisque les estrades anglaises ne dépassent pas un nombre fixe d'enfants, tandis qu'en France l'estrade reste toujours unique et grandit avec le nombre d'enfants.

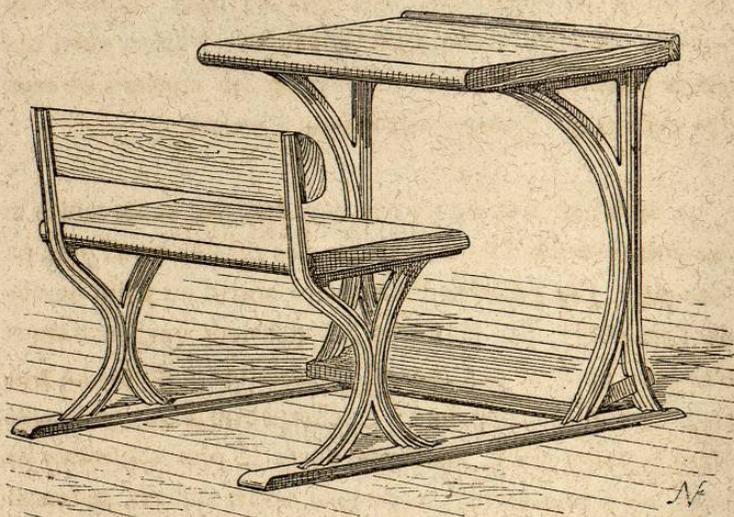


Fig. 162.

Les bancs-tables (fig. 162) sont destinés aux enfants les plus âgés et, par conséquent, se rapprochent des meubles du même genre en usage dans les écoles : la tablette est immobile et horizontale, d'abord parce que les enfants sont trop jeunes pour faire mouvoir le clapet des tables, ensuite parce que cette table sert à différents usages et s'emploie comme pour le travail. Ces tables sont de hauteurs différentes, les premiers rangs restent moins hauts que les rangs supérieurs afin d'assurer la surveillance. Chacune d'elles contient seulement deux places.

Toutes les autres dispositions étant identiques à celles des écoles, il n'y a pas lieu d'y revenir.

V

MOBILIER.

§ II. — ÉCOLES FRANÇAISES.

Mobilier actuel.

Le mobilier actuellement en usage dans les écoles françaises (fig. 163) se compose d'une table inclinée, accompagnée d'un rayon placé au-dessous et d'un banc ordinaire, banc et tables séparés l'un de l'autre ou réunis par des traverses disposées aux deux extrémités. Ces meubles sont indifféremment construits en chêne ou en sapin, suivant les ressources de la commune. Les défauts de bancs-tables de ce genre sont :

- 1° L'espacement trop considérable laissé entre le bord extrême de la table et le bord intérieur du banc ;
- 2° L'absence de barre d'appui pour les pieds ;
- 3° Le manque de dossier ;
- 4° Une excessive longueur qui les oblige à compter un trop grand nombre de places ;
- 5° Leur uniformité, par suite de laquelle les enfants de sept ans sont tenus de s'asseoir sur les mêmes bancs, devant les mêmes tables que les jeunes gens de quinze.